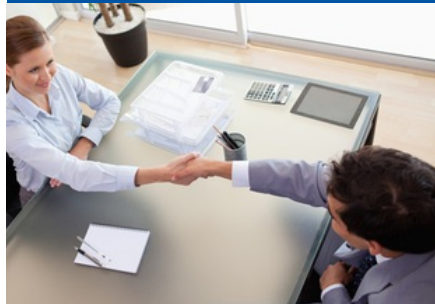


ACTUALITÉS

Faites de vos managers des pros de l'entretien pro



A PROPOS...

Publié le : 17.03.2015 - Modifié le : 13.06.2018

Parmi les dispositions légales introduites par la réforme, il en est une essentielle pour les entreprises, la réalisation d'entretiens professionnels au minimum tous les 2 ans.

Objectif : permettre de mieux apprécier l'évolution professionnelle des salariés et favoriser l'acquisition de compétences.

L'entretien professionnel se substitue aux différents entretiens existants jusqu'alors : seconde partie de carrière, bilan d'étape professionnel, entretien de retour de congé maternité, parental ou entretien de soutien familial, reprise d'activité suite à un arrêt de longue maladie ou à l'exercice d'un mandat syndical.

Pour bien s'informer, se former et s'entraîner à la réalisation de cet entretien, Opcalia met à disposition de vos managers une offre complète d'outils parmi lesquels **le serious game Entre2**. A l'aide d'un avatar, ils pourront réaliser un véritable entretien avec un collaborateur virtuel, et ainsi choisir la tournure ou l'issue à donner à cet entretien grâce à plusieurs choix de formulation proposés tout au long de l'échange. Un bon exercice pour rester pro.

[TESTEZ LA DÉMO ENTRE2](#)

Attention, la démo ne fonctionne pas sur Google Chrome. Un plugin supplémentaire peut vous être demandé pour tester la démo.

Vous souhaitez en savoir + ?

[Sur l'entretien professionnel](#)

[Entre2](#)